



Questes

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

36 | 2017

Faire de l'histoire au Moyen Âge

Entre histoire et littérature : la translation de l'*Historia Regum Britanniae* en *Roman de Brut*

Justine Breton



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questes/4434>

DOI : 10.4000/questes.4434

ISSN : 2109-9472

Éditeur

Les Amis de Questes

Édition imprimée

Date de publication : 20 juin 2017

Pagination : 43-57

ISSN : 2102-7188

Référence électronique

Justine Breton, « Entre histoire et littérature : la translation de l'*Historia Regum Britanniae* en *Roman de Brut* », *Questes* [En ligne], 36 | 2017, mis en ligne le 02 juillet 2017, consulté le 24 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questes/4434> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questes.4434>

Entre histoire et littérature : la translation de *l'Historia Regum Britanniae* en *Roman de Brut*

Justine BRETON

Université de Picardie-Jules-Verne

L'étude de la légende arthurienne oscille traditionnellement entre approche littéraire et perspective historique, en particulier du fait de la nature ambivalente des sources textuelles médiévales qui développent le mythe à partir du XII^e siècle¹. Outre les œuvres de Chrétien de Troyes et de Robert de Boron², qui sont reconnues comme des romans et conçues dans une perspective littéraire, certains textes antérieurs posent des problèmes de répartition académique, au sens où ils remettent en question la frontière traditionnellement établie entre histoire et littérature. C'est ainsi le cas de *l'Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (v. 1138) et du *Roman de Brut* de Wace (1155), qui développent l'histoire de la succession des souverains sur l'île de Bretagne depuis les premiers

¹ Dans l'usage lexical contemporain, employé ici, nous entendons par « légende » tout récit à caractère extraordinaire ou merveilleux, constitué de diverses sources littéraires et artistiques, et décrivant notamment des épisodes irréels et fabuleux, par opposition aux faits historiques. Dans cet article, les termes de « légende » et de « mythe » sont employés comme synonymes à des fins de variation. La notion d'« histoire » renvoie à l'inverse au déroulement chronologique de faits avérés.

² Chrétien de Troyes est l'auteur de plusieurs romans arthuriens : *Érec et Énide* (v. 1170), *Cligès* (v. 1175), *Lancelot* (v. 1175–1181), *Yvain* (v. 1175–1181) et *Perceval* (v. 1182–1190) : Chrétien de Troyes, *Œuvres complètes*, éd. Daniel Poirion, Paris, Gallimard, 1994). Robert de Boron est notamment considéré comme l'auteur de *l'Estoire dou Graal* et d'un *Merlin en prose* (XII^e siècle). Voir Robert de Boron, *Merlin, Roman du XIII^e siècle*, éd. Alexandre Micha, Genève, Droz, 1979 et *Le Roman de l'Estoire dou Graal*, éd. William A. Nitze, Paris, Champion, 1983.

descendants de Rome et de Troie, jusqu'à l'avènement du pouvoir saxon³.

Le *Roman de Brut* est conçu par Wace comme une translation⁴ en anglo-normand et en couplets d'octosyllabes du texte en prose latine proposé près de vingt ans auparavant par Geoffroy de Monmouth. Malgré des modifications ponctuelles, qui font la spécificité des deux auteurs, les deux œuvres suivent une progression narrative similaire, en particulier dans la partie centrale consacrée à la puissance du roi Arthur. En effet, les deux textes accordent une place fondamentale au souverain, lequel, par l'intervention conjointe de Geoffroy et de Wace, accède à un statut légendaire. La question de la distinction entre histoire et littérature n'affecte donc pas uniquement le classement général des œuvres étudiées, mais joue également un rôle décisif dans la perception médiévale du mythe arthurien, ainsi que dans sa pérennité⁵.

³ En ce qui concerne les citations de Geoffroy de Monmouth et leurs traductions, qui apparaissent plusieurs fois en note, le texte et sa traduction sont présents dans deux éditions différentes. Le texte de Geoffroy est cité dans l'édition en latin d'Edmond Faral (Geoffroy de Monmouth, *Historia Regum Britanniae. La Légende arthurienne. Études et documents*, vol. III : *Documents : Historia Brittonum, Geoffroy de Monmouth : Historia Regum Britanniae, et Geoffroy de Monmouth : Vita Merlini*, éd. Edmond Faral, Paris, Champion, 1929) et la traduction française est citée dans une autre édition (Geoffroy de Monmouth, *Histoire des rois de Bretagne*, trad. Laurence Mathey-Maille, Paris, Les Belles Lettres, 2008). Pour le *Roman de Brut*, voir Wace, *Roman de Brut. A history of the British*, éd. et trad. Judith Weiss, Exeter, University of Exeter Press, 1999.

⁴ La translation désigne pour la période médiévale l'adaptation d'un texte en même temps que sa traduction d'une langue à une autre : le passage d'un texte du latin à l'anglo-normand, par exemple, s'accompagne d'étoffements, de coupes et de rajouts effectués par le traducteur. Sur les questions de translation et de réécriture, voir notamment l'introduction de l'édition traduite du *Roman d'Énéas*, traduit, présenté et annoté par Philippe Logié, Lille, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle, 2014, ainsi que Gabriele Giannini, « Interprétation, restitution et réécriture du texte médiéval », *Fabula-LhT*, n° 5, « Poétique de la philologie », novembre 2008, URL : <http://www.fabula.org/lht/5/giannini.html>, page consultée le 13 mars 2017.

⁵ Sur le mythe et son rapport à l'histoire, voir notamment Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Paris, Points Essais, 2014.

Une littérisation progressive du règne arthurien

Lorsqu'ils proposent leurs œuvres au XII^e siècle, Geoffroy de Monmouth et Wace s'inscrivent déjà dans la longue tradition des auteurs arthuriens. L'*Historia Regum Britanniae* et le *Roman de Brut* font en ce sens écho à de nombreuses œuvres antérieures : le *De Excidio Britanniae* (v. 540) de Gildas, l'*Historia Ecclesiastica* (731) de Bède, l'*Historia Brittonum* (v. 820) attribuée au Gallois Nennius, le *De Gestis Regum Anglorum* (1125) de Guillaume de Malmesbury⁶, etc. Cette tradition de chroniques se poursuit avec Geoffroy de Monmouth, ainsi qu'avec des auteurs tels qu'Henri de Huntingdon, qui rédige son *Historia Anglorum* en 1139, ou encore Geoffroy Gaimar, qui propose à la même période son *Estoire des Engleis*⁷. Ce texte, rédigé en normand et dans une perspective laïque⁸, laisse apparaître une modification dans la suite des réécritures de l'histoire de Bretagne : l'emploi du terme « estoire » suggère une ambiguïté entre histoire et littérature, dans une tradition jusque-là axée sur une perspective historique⁹. Le mot « estoire », tiré du latin *historia*, possède déjà l'ambivalence perceptible aujourd'hui avec le terme

⁶ Gildas, *De Excidio Britanniae*, éd. Michael Winterbottom, Sautron, Éditions du Pontig, 1996 ; Bède, *Historia Ecclesiastica gentis Anglorum*, éd. Michael Lapidge, Paris, Les Éditions du Cerf, 2005 ; Nennius, *Historia Brittonum*, éd. Edmond Faral, *La Légende arthurienne, études et documents*, vol. III, *op. cit.* ; Guillaume de Malmesbury, *Gesta regum Anglorum*, éd. Roger A. B. Mynors, Oxford, Clarendon Press, 1999.

⁷ Henri de Huntingdon, *Historia Anglorum*, éd. Diana E. Greenway, Oxford, Clarendon Press et Oxford University Press, 1996 ; Geoffroy Gaimar, *L'Estoire des Engleis*, éd. Alexander Bell, Oxford, Blackwell, 1961.

⁸ Au sens de profane, par opposition aux ouvrages précédents qui accordaient une place essentielle à l'histoire religieuse. Sur les questions de laïcité et de philosophie au Moyen Âge, voir notamment Ruedi Imbach et Catherine König-Pralong, *Le Défi laïque*, Paris, Vrin, 2013.

⁹ Sur la notion de littérature au Moyen Âge, ou plutôt sur son absence, voir Michel Zink, *Poésie et conversion au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2003. De façon plus générale sur les questions de récit, voir Paul Ricœur, *Temps et récit*, Paris, Points Essais, 1991.

« histoire » : il s'agit à la fois d'un récit, au sens de fable, et d'une succession chronologique de faits réels.

Cette série de réécritures traduit un passage progressif de l'histoire à la littérature, déjà marqué à la fin des années 1130 et qui se concrétise à partir des années 1160. Ainsi, à cette période, Chrétien de Troyes propose ses romans arthuriens en vers, à l'instar d'*Érec et Énide*. Peu à peu, la tradition des chroniques se tourne vers la fiction littéraire et se concentre progressivement sur le règne d'Arthur. Cette figure perdue parmi la généalogie des souverains bretons émerge et le souverain est peu à peu tiré de l'histoire pour accéder à la légende. Le milieu du XII^e siècle met en évidence un changement de perspective dans le mythe arthurien : les compilations de faits historiques cèdent la place au récit des exploits légendaires du roi Arthur. Cette modification de style, alors même que les genres sont en pleine création, traduit le déplacement de la figure arthurienne d'un système de pensée à un autre.

L'Historia Regum Britanniae et le *Roman de Brut*, dont les périodes de rédaction se situent au cœur de ce changement générique, soulignent cette évolution en proposant deux approches différentes d'un récit globalement similaire. Les principales modifications apportées par Wace dans sa translation semblent se concentrer sur des critères formels¹⁰. En effet, le poète délaisse le latin tardif de Geoffroy de Monmouth, ainsi que la prose, afin de privilégier la langue vernaculaire et la forme versifiée, bien plus valorisée dans la seconde moitié du

¹⁰ La translation désigne pour la période médiévale l'adaptation d'un texte en même temps que sa traduction d'une langue à une autre : le passage d'un texte du latin à l'anglo-normand, par exemple, s'accompagne d'étoffement, de coupes et de rajouts effectués par le traducteur. Sur les questions de translation et de réécriture, voir notamment l'introduction de l'édition traduite du *Roman d'Énéas*, traduit, présenté et annoté par Philippe Logié, Lille, Presses de l'Université Charles-de-Gaulle, 2014, ainsi que Gabriele Giannini, « Interprétation, restitution et réécriture du texte médiéval », *Fabula-LhT*, n° 5, « Poétique de la philologie », novembre 2008, URL : <http://www.fabula.org/lht/5/giannini.html>, page consultée le 13 mars 2017.

XII^e siècle. La réécriture proposée par Wace ne s'arrête cependant pas à des aspects formels et linguistiques. Si Geoffroy de Monmouth et Wace retracent tous deux la généalogie des rois de Bretagne et si tous deux consacrent une part importante de leur œuvre à la figure d'Arthur, l'auteur du *Roman de Brut* opère toutefois une modification dans la représentation du souverain. Le roi guerrier de l'*Historia Regum Britanniae* acquiert ici une dimension politique majeure, faisant d'Arthur à la fois un souverain, un *dux bellorum* et un homme de cour. Par sa translation, Wace amplifie la légende arthurienne en formation, notamment en donnant naissance à un élément central du mythe : la Table ronde¹¹. Cette institution politique et sociale, qui revêt une grande valeur symbolique et semble correspondre à une ambition utopique, apparaît pour la première fois dans le *Roman de Brut*, avant d'être reprise dans les œuvres arthuriennes ultérieures. Dans son édition de l'œuvre de Wace, Judith Weiss insiste sur le caractère décisif de cette création littéraire pour l'ensemble de la perception de la légende arthurienne :

When he introduces his single most important addition to the Arthurian section, possibly of his own invention, the Round Table, he follows it with a now famous passage on the dubiety of the stories around Arthur :

En cele grant pais ke jo di,
 Ne sai si vus l'avez oï,
 Furent les merveilles pruvees
 Et les aventures truvees
 Ki d'Artur sunt tant recuntees
 Ke a fable sunt aturnee :
 Ne tut mençunge, ne tut veir,
 Tut folie ne tut saveir.
 Tant unt li cunteür cunté
 E li fableür tant flablé
 Pur lur cuntes enbeleter,
 Que tut unt fait fable sembler. (l. 9787–98)

¹¹ Wace, *Roman de Brut*, *op. cit.*, p. 244, v. 975.

The careful couple connection of *pruvees* and *truvees* suggests an inextricable mix of fact (*pruver* = to appear, show, demonstrate) and fiction (*truver* = to seek, discover, invent¹²).

Si le *Roman de Brut* constitue bien une translation de l'œuvre de Geoffroy de Monmouth, le texte de Wace s'éloigne toutefois de la tradition historique.

Réécriture et amplification

Malgré les ajouts ponctuels de l'auteur, le *Roman de Brut* reste très souvent fidèle à l'esprit et à la lettre de l'*Historia Regum Britanniae*. Certains passages apparaissent ainsi comme des traductions reprises mot pour mot de l'hypotexte latin de Geoffroy de Monmouth. Les libertés littéraires prises par Wace demeurent relativement minimales, au sens où le texte original reste le plus souvent perceptible dans la translation française. Ainsi, lorsque le roi Arthur prépare son expédition militaire contre Rome, il reçoit le soutien de ses barons, et le discours belliqueux tenu par Angusel, le roi d'Albanie, est alors semblable dans l'*Historia Regum Britanniae* et dans le *Roman de Brut*. Geoffroy de Monmouth écrit : « *Exercitum autem nostrum, duobus millibus armatorum militum, exceptis pedibus, augebo*¹³ ». Wace reprend cette précision numérique, mais applique un double procédé de traduction littérale accompagné d'un ajout :

¹² Judith Weiss, *Wace's Roman de Brut. A history of the British*, Exeter, University of Exeter Press, 1999, p. XXI (nous traduisons) : « Lorsqu'il introduit la Table ronde, son principal ajout à la section arthurienne, lequel est probablement une invention de sa part, il le fait suivre d'un passage, désormais célèbre, soulignant l'ambiguïté des histoires entourant Arthur [...]. Le couple à la rime *pruvees* et *truvees*, soigneusement établi, suggère un mélange inextricable de faits (*pruver* = apparaître, montrer, démontrer) et de fiction (*truver* = rechercher, découvrir, inventer). »

¹³ Geoffroy de Monmouth, *Historia Regum Britanniae*, *op. cit.*, § 161, p. 252. « J'augmenterai notre armée de deux mille soldats en armes sans compter les fantassins », Geoffroy de Monmouth, *Histoire des rois de Bretagne*, trad. Laurence Mathey-Maille, *op. cit.*, p. 229.

Jo meïsmes of tei irrai
 E dous mil chevaliers menrai,
 E de gent a pied tel plenté,
 Ja par hume n'ierent numbré¹⁴.

Ce type de développement hyperbolique est caractéristique de la translation de Wace qui applique à de nombreuses reprises des procédés d'amplification.

Le même phénomène de large développement apparaît dans l'épisode de la trahison de Mordred. Alors que le roi Arthur s'apprête à marcher sur Rome, sa progression est arrêtée par l'annonce que son neveu Mordred, à qui il a confié le royaume en son absence, s'est emparé du trône et de la reine. Geoffroy de Monmouth présente cet épisode décisif dans la destinée arthurienne en ces termes :

Adveniente vero aestate, dum Romam petere affectaret et montes transcendere incipisset, nuntiatum est ei Modredum, nepotem suum, cujus tutelae commiserat Britanniam, ejusdem diademate per tyrannidem et proditionem insignitum esse reginamque Guenneveram, violato jure priorum nuptiarum, eidem nefanda venere copulatam fuisse¹⁵.

Le même passage est largement développé par Wace, qui lui accorde une vingtaine de vers :

En esté volt Mungyeu passer
 E a Rome voleit aler,
 Mes Modred l'en ad returné.
 Deus, quel hunte, Deus, quel vilté !
 Sis niez, fiz sa sorur, esteit,
 E en garde sun regne aveit ;
 Tut sun regne li ot livré

¹⁴ Wace, *Roman de Brut*, *op. cit.*, p. 276, v. 11037–11040.

¹⁵ Geoffroy de Monmouth, *Historia Regum Britanniae*, *op. cit.*, § 176, p. 274.

« L'été venu, il s'apprêtait à marcher sur Rome et commençait déjà à franchir les montagnes, lorsque lui parvint cette nouvelle : son neveu [Mordred], à qui il avait confié la garde de la Bretagne, s'était emparé du diadème royal en traître et en tyran ; en outre, la reine Guenièvre, brisant les liens de son premier mariage, entretenait avec lui des rapports adultères », trad. Laurence Mathey-Maille, *op. cit.*, p. 254.

E en garde tut cumandé.
 E Modred li volt tut tolir
 E sun ués tut retenir ;
 De tuz les baruns prist humages,
 De tuz les chastels prist hostages.
 Emprés ceste grant felunie
 Fist Modred altre vilainie,
 Kar cuntre cristiene lei
 Prist a sun lit femme lu rei,
 Femme sun uncle e sun seignur
 Prist a guise de traïtur.
 Arthur oï e de veir sot
 Que Modred fei ne li portot ;
 Sa terre tint, sa femme ot prise.
 Ne li sot gré d'icel servise¹⁶.

Un simple regard suffit à souligner l'ampleur que Wace confère à l'épisode. La description même du personnage de Mordred met en évidence le double procédé de traduction et d'ajout privilégié par le poète. En effet, là où Geoffroy évoque « *Modredum, nepotem suum*¹⁷ », Wace parle de « Modred [...] / Sis niez, fiz sa sorur¹⁸ ». Si par cet ajout l'auteur s'adapte bien entendu à des questions de métrique, lesquelles varient en latin et en anglo-normand, Wace cherche également à insister sur la relation avunculaire qui unit Arthur à Mordred, afin de souligner la trahison de ce dernier.

Si la translation proposée par Wace demeure proche de l'hypotexte de Geoffroy de Monmouth, les modifications apportées permettent d'ajouter une importante profondeur psychologique aux personnages, en particulier dans la partie arthurienne de l'œuvre. Judith Weiss rappelle en effet que Wace accorde une place privilégiée aux sentiments et aux relations entre les personnages, qui au contraire tendent à être négligés

¹⁶ Wace, *Roman de Brut*, *op. cit.*, p. 326, v. 13013–13034.

¹⁷ Geoffroy de Monmouth, *Historia Regum Britanniae*, *op. cit.*, § 176, p. 274.

« son neveu [Mordred] », trad. Laurence Mathey-Maille, *op. cit.*, p. 254.

¹⁸ Wace, *Roman de Brut*, *op. cit.*, p. 326, v. 13015–13017.

dans les chroniques antérieures¹⁹. Ainsi, la trahison conjointe de Mordred et de Guenièvre, épisode longuement développé par Wace, met en évidence l'intégration d'une réflexion littéraire plus poussée, qui accorde aux figures royales le statut de personnages.

De plus, le *Roman de Brut* accentue fortement la présence du narrateur par rapport à l'*Historia Regum Britanniae* où la voix de Geoffroy de Monmouth n'est perceptible que dans des passages traditionnels, tels que l'introduction et la conclusion de l'œuvre. Le narrateur du *Roman de Brut*, que l'on peut ici assimiler à Wace lui-même, multiplie les jugements à l'égard de la trahison de Mordred. Outre les termes connotés négativement, tels que « grant feluie », « vilainie » et « traïtur²⁰ », qui traduisent des idées déjà présentes sous la plume de Geoffroy, l'auteur intègre des jugements exclamatifs en adresse directe à Dieu : « Deus, quel hunte, Deus, quel vilté²¹ ! ». La lettre de la translation comporte donc bien d'importantes divergences par rapport à l'hypotexte que constitue l'*Historia Regum Britanniae*. Wace cherche à valoriser la dimension orale de son texte et donne ainsi vie aux aventures des rois de Bretagne.

« *Historia* » et « romanz »

La différence de style entre l'*Historia Regum Britanniae* et le *Roman de Brut* semble déjà perceptible par la divergence de titre entre les deux œuvres. En effet, les auteurs emploient respectivement les termes d'« *historia*²² » et de « romanz²³ » afin de décrire et de qualifier leur

¹⁹ Judith Weiss, *Wace's Roman de Brut*, *op. cit.*, p. XXII.

²⁰ Wace, *Roman de Brut*, *op. cit.*, p. 326, v. 13025, v. 13026 et v. 13030.

²¹ *Ibid.*, v. 13016.

²² Geoffroy de Monmouth, *Historia Regum Britanniae*, *op. cit.*, § 1, p. 71.

« Histoire », trad. Laurence Mathey-Maille, *op. cit.*, p. 25.

²³ Wace, *Roman de Brut*, *op. cit.*, p. 372, v. 14866.

texte. Les titres et l'appartenance affichée à des genres précis constituent des éléments revendiqués par Geoffroy de Monmouth ainsi que par Wace qui semble dès lors prendre des libertés par rapport au texte de son prédécesseur. Certes, le terme « roman » ne désigne pas encore, au XII^e siècle, un genre littéraire à proprement parler, mais renvoie à la langue vernaculaire par opposition au latin²⁴. Par extension, « roman » désigne alors un texte rédigé en langue vernaculaire, comme c'est effectivement le cas du *Roman de Brut*. Toutefois, la distinction établie entre le texte de Geoffroy et celui de Wace ne peut être réduite à une simple question linguistique.

Bien que les deux auteurs retracent la même histoire, Wace modifie la langue de rédaction de l'œuvre, mais également sa tonalité et son orientation. Si Wace et Geoffroy s'appuient tous deux sur des sources historiques afin de composer leur œuvre, le terme même d'« histoire » renvoie pour nos auteurs médiévaux à une notion différente de son acception moderne. En effet, Judith Weiss souligne le caractère problématique d'une distinction entre histoire factuelle et création fictionnelle au Moyen Âge, en particulier dans le cadre de l'écriture de Geoffroy de Monmouth : « *Though in the Middle Ages "history" is notoriously a mixture of fact and fiction, some medieval historiographers made more serious attempts than others to distinguish one from the other*²⁵ ». Si l'« *historia* » peut être perçue comme ce que l'on sait pour en avoir été témoin, l'auteur de l'*Historia Regum Britanniae* prend

²⁴ *Dictionnaire historique de la langue française*, dir. Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, t. II, p. 1823–1827.

²⁵ Judith Weiss, *Wace's Roman de Brut*, *op. cit.*, p. XIII (nous traduisons) : « Même si, au Moyen Âge, le terme "histoire" renvoie pour tous à un mélange de faits et de fiction, certains historiographes médiévaux firent des tentatives plus sérieuses que d'autres pour distinguer l'un de l'autre ».

toutefois de grandes libertés avec la notion de véracité²⁶. Alors que des auteurs médiévaux tels que Guillaume de Malmesbury et Henri de Huntingdon s'efforcent de respecter l'histoire dans toute sa vérité, Geoffroy de Monmouth choisit quant à lui une approche bien plus « souple » de la généalogie des souverains bretons. Confronté, comme ses prédécesseurs, au manque de données en ce qui concerne certaines périodes de l'île de Bretagne, et notamment les années précédant la conquête romaine, Geoffroy décide de combler les vides historiques par l'ajout d'épisodes nécessairement fictifs. Il présente ainsi une biographie du roi Arthur en grande partie inventée et propose des récits sur la Bretagne avant la conquête romaine sans véritable source. Ces choix soulignent une distance déjà prise par l'auteur avec la vérité historique revendiquée par d'autres chroniqueurs de la même époque²⁷.

Dans cette perspective, l'*Historia Regum Britanniae* demeure une chronique, mais dont certains passages sont largement romancés. L'auteur ajoute des éléments fictionnels au récit établi par ses prédécesseurs, à l'instar du géant du Mont-Saint-Michel qu'affronte le roi Arthur²⁸. De même, l'épisode de la conception du souverain par Uther appartient au registre du merveilleux et inscrit Arthur dans la lignée des plus grands héros mythologiques²⁹. En effet, Geoffroy de Monmouth décrit comment, grâce à la magie polymorphique de Merlin, le roi Uther parvient à prendre l'apparence de son ennemi Gorlois afin de séduire l'épouse de ce dernier. Passant la nuit avec elle sous les traits de Gorlois, Uther donne ainsi naissance à Arthur de la même façon que Zeus conçoit

²⁶ Cette approche de l'« histoire » s'inscrit notamment dans la lignée des travaux d'Isidore de Séville. Le grec « *historia* » signifie « “recherche, enquête, information” et “résultat d'une enquête”, d'où “récit”, “œuvre historique” » : voir *Dictionnaire historique de la langue française, op. cit.*, dir. Alain Rey, t. I, p. 964.

²⁷ Judith Weiss, *Wace's Roman de Brut, op. cit.*, p. XIV.

²⁸ Geoffroy de Monmouth, *Historia Regum Britanniae, op. cit.*, § 165, p. 254–257.

²⁹ *Ibid.*, § 137–138, p. 221–225.

Héraclès sous l'apparence d'Amphitryon³⁰. L'auteur de l'*Historia Regum Britanniae* profite des manques factuels de la succession des rois de Bretagne pour valoriser le pouvoir breton, assimilé ici à une force mythologique et divine. Martin Aurell précise :

Ce mélange du vrai et du faux a été perçu par ceux, parmi les lecteurs de Geoffroi, qui ont voulu sympathiser avec son œuvre : « tout n'est mensonge ni vrai, tout n'est folie ni savoir » (« ne tut mençunge ne tut veir / ne tut folie ne tut saveir »), écrit son traducteur Wace en 1155 au sujet d'Arthur et du traitement de ses aventures par les conteurs. Il ne faut jamais oublier que le genre historiographique est souvent conçu, dans l'Antiquité et au Moyen Âge, comme un divertissement, et que Geoffroi cède toujours à la tentation de raconter une anecdote, aussi fictive soit-elle, juste pour le plaisir d'amuser son public³¹.

Par ajouts successifs de passages fictionnels, dont la nature merveilleuse est parfois évidente, l'équilibre apparemment établi entre histoire et fiction commence à vaciller dès la rédaction de l'*Historia Regum Britanniae*. Même si Geoffroy de Monmouth affirme suivre dans son récit une source précise, sa référence à une prétendue *auctoritas* s'inscrit elle-même dans une démarche de création littéraire³² :

En définitive, la prétention explicite de ce livre à la vérité et sa mention d'une très ancienne source que l'auteur est seul à détenir ne devraient guère nous inciter en erreur. Ces *topoi*, des plus répandus, font partie du contrat

³⁰ Apollodore, *La « Bibliothèque » d'Apollodore*, trad. Jean-Claude Carrière, Paris, Les Belles Lettres, 1991, livre II, 4, 8.

³¹ Martin Aurell, *La Légende du roi Arthur. 550–1250*, Paris, Perrin, 2007, p. 120.

³² Sur ces questions, voir l'article de Marie-Dominique Chenu, « Auctor, Actor, Autor », *Bulletin du Cange*, vol. III, 1927, p. 81–86, URL : <http://hdl.handle.net/2042/2969>, page consultée le 13 mars 2017.

fictionnel que tout auteur établit alors avec son public³³.

La distinction traditionnellement établie entre histoire et littérature n'a pas lieu d'être pour les récits arthuriens du XII^e siècle, qui se situent justement à la jonction de ces deux domaines aujourd'hui séparés par la recherche académique.

Wace suit une démarche similaire à celle de Geoffroy dans sa translation. À son tour, il élabore, développe, remplit et complète une généalogie qu'il juge lacunaire. Par rapport à l'*Historia Regum Britanniae*, le *Roman de Brut* multiplie notamment les discours et les propos rapportés au discours direct, qui permettent une meilleure diffusion orale de l'œuvre. Wace insiste par ailleurs sur l'atmosphère courtoise du règne d'Arthur. Le *Roman de Brut* apparaît en ce sens comme une œuvre de jonction entre la chronique guerrière proposée par Geoffroy de Monmouth et les romans courtois qui marquent la création arthurienne de la seconde moitié du XII^e siècle, comme l'observe Judith Weiss :

In the martial portions of his chronicle (and they are considerable) Wace is, then, still firmly in the world of epic but, as had long been recognised, in other respects his work provides a bridge to the newer world of twelfth-century romance. The words *curteis*, *curteisie*, *curteisement* are attached to his characters as they were not in Geoffrey³⁴.

³³ Martin Aurell, *La Légende du roi Arthur. 550–1250*, Paris, Perrin, 2007, p. 120.

³⁴ Judith Weiss, *Wace's Roman de Brut*, *op. cit.*, p. XXIII (nous traduisons) : « Dans les passages de la chronique consacrés à la guerre – et ils sont nombreux –, Wace demeure par conséquent fortement attaché à l'univers épique. Mais, comme cela a depuis longtemps été souligné, d'autres aspects de son œuvre établissent un lien avec l'univers nouveau des romans du XII^e siècle. Les mots *curteis*, *curteisie*, *curteisement* sont associés à ses personnages, alors que cela n'était pas le cas dans l'œuvre de Geoffroy. »

Wace met également en évidence le potentiel merveilleux du règne d'Arthur, en multipliant les épisodes de prodiges et de merveilles, à l'instar du lac carré dont les quatre angles permettent de pêcher quatre types de poissons différents³⁵. La création de la Table ronde contribue à cette modification de la dimension littéraire proposée par Wace puisqu'elle constitue une institution politique utopique. Par cet ajout, l'auteur donne naissance à une légende annexe du mythe arthurien, qui bénéficie à son tour de réécritures et de modifications.

Par la translation de Wace, l'équilibre entre histoire et fiction dans le cadre des récits arthuriens penche définitivement en faveur de la création littéraire. Le roi Arthur quitte les chroniques à l'apparente ambition scientifique, au sens de récits de faits avérés constituant l'histoire britannique, pour accéder au statut de légende. Si l'*Historia Regum Britanniae* et le *Roman de Brut* ont tous deux une influence majeure sur la perception de l'île de Bretagne au Moyen Âge, l'œuvre de Wace va plus loin que son hypotexte : ce premier récit arthurien détaillé en langue vernaculaire rend l'historiographie de Bretagne accessible à un public plus large et contribue ainsi à perpétuer la tradition des réécritures de la légende. Plus qu'une question de langue, la différence entre l'œuvre de Geoffroy de Monmouth et celle de Wace tient à une variation de degré. La distinction de genre, entre « histoire » et « roman », et celle de registre, entre épique et merveilleux, s'opèrent avec nuance et subtilité à partir d'une trame narrative commune, progressivement recentrée autour de la figure d'Arthur. Par des touches ponctuelles, apparemment minimales et secondaires, Wace fait passer l'histoire d'un souverain intégrée à une longue généalogie au rang de mythe indépendant, lui-même source de récits annexes au fil de ses réécritures – la formation de la Table ronde,

³⁵ Wace, *Roman de Brut*, *op. cit.*, p. 240, v. 9539–9586.

l'épée Excalibur, la quête du Graal³⁶... Si une certaine ambivalence demeure dans le cas de l'*Historia Regum Britanniae*, la séparation entre chronique et fiction dans les récits arthuriens semble définitivement consommée à partir du *Roman de Brut* : le souverain, né de sources historiques, passe du côté de la légende à la suite d'une appropriation par les auteurs médiévaux des lacunes de l'histoire. Le mythe arthurien, tel qu'il est toujours perçu aujourd'hui, s'écrit ainsi en creux dans les espaces laissés à l'imagination des auteurs.

³⁶ Voir notamment Thomas Malory, *Le Morte Darthur*, éd. Stephen H. A. Shepherd, New-York, Norton & Company, 2004.